République Française Département du Loiret

Nombre de membres				
Afférents	En	Qui ont pris		
au	fonction	part aux		
Comité		délibérations		
Syndical				
62	39	40		

Date de la convocation 8 septembre 2022

Numéro de la délibération 22 - 20

Objet de la Délibération

Composition du Conseil de développement



Acte rendu exécutoire Après dépôt en Préfecture Le 27 Sellembre Lo21. Et publication ou notification Le 23 Septembre

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU POLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL PAYS LOIRE BEAUCE

(RUE DU GENERAL LUCAS – 45130 SAINT AY)

L'an deux mille vingt et deux, le vingt-deux septembre à dix-huit heures et trente minutes, le Comité Syndical, dûment convoqué le huit septembre deux mille vingt-deux, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle François Villon de Saint-Ay, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUILLERIER.

> COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCE LOIRÉTAINE Said BALAH (Bricy), Muriel BATAILLE (Tournoisis), Mirianne BOHOMMET (Sougy), Thierry BRACQUEMOND (Huêtre), Annick BUISSON David JACQUET (Artenay), Hubert JOLLIET (Chevilly), Dominique LORCET (Chevilly), Mathieu MARTEAU (Trinay), Dimitri MICHAUD (Gidy), Sébastien ROJO Martial SAVOURE-LEJEUNE (Patay), (Cercottes), Patrice VOISIN (Patay).

> COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE Roger (Saint-Laurent-des-Bois), Anita BENIER (Baccon), Christian ROUBALAY (suppléant de Odile BRET Beauce la Romaine), Edith **CHARDON** (Tavers), Alain **CHAMPENOIS** (suppléant Gérard CORGNAC -Cléry-St-André), Frédéric CUILLERIER (Saint-Ay), Jean-Pierre DURAND (Chaingy), Patrick ECHEGUT (Baule), Bernard ESPUGNA (Beauce-la-Romaine), Michel FAUGOUIN (Chaingy), Sandrine PAIN (suppléante de Philippe FERREIRA - Rozières en Beauce), Yves FROISSART (Beaugency), Philippe GACONNET (Cravant), Michelle GAY (Huisseau-sur-Mauves), Grégory GONET (Messas), Philippe GAUDRY (suppléant de Anna LAMBOUL en Val), Elisabeth MANCHEC (Coulmiers), Pauline MARTIN (Meung-sur-Loire), Alain BRUNNER (suppléant d'Arnold NEUHAUS - Villermain), Jean-Yves GUINARD (suppléant de Laurent SIMONNET - Meung-sur-Loire), Yohann CHESNEAU (suppléant de Solange VALLÉE - Binas), Bruno VIVIER (Charsonville), Franck VUE (Epieds-en-Beauce).

A donné pouvoir: M. Bertrand HAUCHECORNE (Mareau-aux-Prés) à Jean-Pierre DURAND (Chaingy)

<u>Assistaient également</u> :

Les délégués suppléants de la CCBL: Patricia CHEVALIER (Tournoisis), Véronique MERCIER (Gidy), Claude PELLETIER (Chevilly).

Les délégués suppléants de la CCTVL : Pierre DELBART (Messas), Grégory GRILLON (Epieds en Beauce).

Ainsi que : Karin FISCHER (Région Centre-Val de Loire), Quentin MACKRÉ (PIVADIS), Hervé LEFEVRE (Rozières-en-Beauce), Florence THEVOT (Messas).

Le Président rappelle que l'article 12 des statuts du PETR Pays Loire Beauce instaure la mise en place d'un Conseil de développement territorial.

Conformément à l'article L. 5741-1 du CGCT, le Conseil de développement territorial du PETR réunit les représentants des acteurs économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs du territoire. Il est consulté sur les principales orientations du PETR Pays Loire Beauce, lors de l'élaboration, la modification et la révision du projet de territoire, et peut donner son avis ou être consulté sur toute question d'intérêt territorial.

Le Président souligne que ce Conseil de développement territorial est mutualisé avec la Communautés de Communes de la Beauce Loirétaine et celle des Terres du Val de Loire.

République Française Département du Loiret

Non	nbre de m	embres
Afférents au	En fonction	Qui ont pris part aux
Comité Syndical		délibérations
62	39	40

Date de la convocation 8 septembre 2022

Numéro de la délibération 22-20

Objet de la Délibération

Composition du Conseil de développement



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le 27 Septombre 2021
Et publication ou notification
Le 28 Septombre 2021

Considérant la nécessité de renouveler les membres de cette instance mutualisé, le PETR Pays Loire Beauce a sollicité par courrier le 1^{er} octobre 2021 les deux communautés de communes pour qu'elles lui fassent part de noms de personnes susceptibles d'être intéressées pour participer à cette instance.

Le Président informe que, à la suite des retours des deux communautés de communes, une quinzaine de noms ont été proposés.

Le Président propose de retenir ces personnes comme membre du Conseil de développement :

Madame	Emilie	GABION	Directrice Maison Familiale Rurale
Monsieur	Gérard	DEGRAVE	Président UDAF 45
		DEGRAVE	Ancien Directeur de la MFR de Chaingy
Madame	Danielle	COROLEUR	Les ateliers Ligeteriens
Madame	Tiffanie	ROUSSEAU	Les ateliers Ligeteriens
Madame	Paulette	MATIP	Directrice de l'EHPAD du Trianon
Monsieur	Guillaume	PERDEREAU	Chambre d'agriculture
Madame	Pascaline	PICHON	Artiste / Galerie d'art
Monsieur	François	POINTEREAU	Relais St Jacques - Président de l'association
		TOTATEMENT	" Racines du Pays Loire Beauce"
Monsieur	Laurent	RABIER	Ancien Président de la Coopérative de
	Laurent	NADIEN	Mareau aux Prés - Quinzaine gastronomique -
Monsieur	Dominique	RELIQUET	L'Oasis du Val
Madame	Claude	DANSE	
Madame	Hélène	KAFFES	Présidente des amis de l'orgue,
Monsieur	Sébastien	CAMUS	Menuisier
Monsieur	Issiaka	BAGATE	GIEQ
Monsieur	Frédéric	POTTECHER	Fondateur et dirigeant d'Eco System

Le Président propose de laisser la possibilité à d'autres personnes du territoire d'intégrer à l'avenir cet instance.

<u>Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident de</u>:

- Valider la composition du Conseil de développement,
- Laisser la possibilité à d'autres membres d'intégrer cette instance,
- Donner pouvoir au Bureau pour valider les nouvelles candidatures, en concertation avec les deux communautés de communes,
- Autoriser le Président à signer tous les documents afférents.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Certifié conforme au Registre des délibérations, Le Président du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays Loire Beauce

Président du PETR Pays Loire Beauce

Jean-Pierre DURAND Secrétaire de séance

2